

Conseil Communal du 22.05.2024

AVIS AU PUBLIC

Adaptation du règlement communal relatif à la gestion des déchets

Conformément à l'article 82 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le public est informé que par sa délibération du 22 mai 2024, le conseil communal de Schieren a adapté le règlement communal relatif à la gestion des déchets.

Le texte intégral du règlement est à la disposition du public au secrétariat communal.

Schieren, le 19 juin 2024

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Jean-Paul ZEIMES
Bourgmestre

Yves WEIS
Secrétaire communal

Handwritten signature of Jean-Paul Zeimes in blue ink.Handwritten signature of Yves Weis in blue ink.